

**RAPPORT
ANNUEL
2018|2019
MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
MONTRÉAL**



**ÉTATS FINANCIERS
DU MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
DE MONTRÉAL**

ÉTATS FINANCIERS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

31 MARS 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Musée des beaux-arts de Montréal

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée des beaux-arts de Montréal (le «Musée»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les «états financiers»).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Musée, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 26 juillet 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2019

	Fonds	Fonds	Fonds	Fonds	Total	
	d'administration	d'immobilisations	d'acquisitions	d'avantages sociaux	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
À court terme						
Encaisse et dépôts à terme	482 617	23 504	823 432	—	1 329 553	2 300 138
Débiteurs	1 634 066	32 487	5 598	—	1 672 151	2 123 610
Soldes interfonds	3 933 143	(4 619 433)	761 290	(75 000)	—	—
Somme à recevoir de la Fondation, sans intérêt ni modalités d'encaissement	4 697 483	—	—	—	4 697 483	3 343 118
Subventions à recevoir	518 956	4 252 860	—	—	4 771 816	10 745 444
Stocks de la Boutique-Librairie	814 967	—	—	—	814 967	857 745
Frais payés d'avance	1 953 106	—	—	—	1 953 106	2 232 341
	14 034 338	(310 582)	1 590 320	(75 000)	15 239 076	21 602 396
Subventions à recevoir	1 720 645	22 209 283	—	—	23 929 928	19 295 435
Placements (note 12)	11 935 444	—	14 399 459	—	26 334 903	17 997 763
Immobilisations (note 4)	—	118 931 548	—	—	118 931 548	120 864 999
	27 690 427	140 830 249	15 989 779	(75 000)	184 435 455	179 760 593
Passif						
À court terme						
Emprunts bancaires (note 5)	5 640 000	3 405 868	—	—	9 045 868	8 190 000
Intérêts courus	12 736	74 865	—	—	87 601	107 279
Créditeurs et charges à payer	5 423 694	23 334	410 000	—	5 857 028	3 811 059
Produits perçus d'avance	13 014 468	—	—	—	13 014 468	3 578 367
Apports reportés	15 000	—	—	—	15 000	15 000
Avance de la Fondation, sans intérêt ni modalités de remboursement	—	—	—	—	—	1 800 075
Tranche à court terme de la dette (note 6)	470 230	4 177 995	—	—	4 648 225	10 558 343
	24 576 128	7 682 062	410 000	—	32 668 190	28 060 123
Dette (note 6)	1 720 645	16 546 508	—	—	18 267 153	16 985 494
Apports reportés (note 7)	—	90 162 728	7 239 575	—	97 402 303	98 312 298
Obligation au titre des prestations définies – Régime de retraite (note 8)	—	—	—	—	—	369 300
Obligation au titre des prestations définies – Régime d'avantages postérieurs à l'emploi (note 8)	—	—	—	813 900	813 900	814 300
	26 296 773	114 391 298	7 649 575	813 900	149 151 546	144 541 515
Engagements (note 10)						
Actifs nets						
Dotations	1 312 708	—	8 340 204	—	9 652 912	9 619 191
Investis en immobilisations	—	25 397 717	—	—	25 397 717	25 397 717
Affectés d'origine interne	2 417 225	1 041 234	—	—	3 458 459	3 823 279
Réévaluation et autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies	—	—	—	2 051 100	2 051 100	1 906 200
Non grevés d'affectation	(2 336 279)	—	—	(2 940 000)	(5 276 279)	(5 527 309)
	1 393 654	26 438 951	8 340 204	(888 900)	35 283 909	35 219 078
	27 690 427	140 830 249	15 989 779	(75 000)	184 435 455	179 760 593

Au nom du conseil,



Michel de la Chenelière
Président
Administrateur



Roger Fournelle
Vice-président
Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	Fonds d'administration		Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total	
	Opérations	Affectations				2019	2018
Produits	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Généraux							
Prix d'entrée et événements spéciaux	5 072 072	—	—	—	—	5 072 072	6 003 892
Boutique-Librairie	2 132 225	—	—	—	—	2 132 225	2 872 003
Dons d'œuvres d'art	—	—	—	4 282 269	—	4 282 269	14 626 203
Dons et commandites	474 893	—	—	—	—	474 893	966 271
Dons de la Fondation (note 11)	5 515 998	—	—	—	—	5 515 998	5 818 127
Catalogues d'exposition	418 340	—	—	—	—	418 340	403 074
Souscriptions annuelles	3 861 924	—	—	—	—	3 861 924	3 891 874
Participations aux expositions	1 569 083	—	—	—	—	1 569 083	1 841 123
Placements (note 9)	212 263	172 487	—	—	—	384 750	196 819
Location	427 744	—	—	—	—	427 744	368 807
Divers (note 11)	512 947	—	—	—	—	512 947	725 297
	20 197 489	172 487	—	4 282 269	—	24 652 245	37 713 490
Subventions de fonctionnement et pour des projets spécifiques (note 3)	17 271 534	—	—	—	—	17 271 534	16 242 663
Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement (note 3)	70 332	—	513 729	—	—	584 061	668 323
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)	—	—	5 555 939	—	—	5 555 939	4 754 941
Amortissement des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art (note 7)	—	—	—	2 459 756	—	2 459 756	1 807 090
	37 539 355	172 487	6 069 668	6 742 025	—	50 523 535	61 186 507
Charges							
Expositions temporaires	7 774 211	—	—	—	—	7 774 211	8 747 013
Collection permanente	2 830 814	—	—	—	—	2 830 814	2 892 949
Sécurité et entretien	4 943 688	—	—	—	—	4 943 688	5 783 354
Administration	5 041 082	—	87 891	—	382 800	5 511 773	5 156 811
Programmes éducatifs	2 507 499	—	—	—	—	2 507 499	2 517 514
Boutique-Librairie	2 180 904	—	—	—	—	2 180 904	2 612 230
Conservation	5 582 971	—	—	155 665	—	5 738 636	5 530 215
Communications	5 863 343	—	—	—	—	5 863 343	5 746 842
Amortissement des immobilisations	—	—	5 274 931	—	—	5 274 931	5 094 083
Acquisitions d'œuvres d'art	—	—	—	2 223 721	—	2 223 721	1 606 390
Perte à la radiation d'immobilisations	—	—	572 228	—	—	572 228	41 702
Amortissement d'œuvres d'art	—	—	—	4 282 269	—	4 282 269	14 626 203
Immeubles locatifs	227 612	—	—	—	—	227 612	243 944
Frais de gestion des placements	—	41 265	—	80 370	—	121 635	67 946
Intérêts – projets	70 332	—	513 729	—	—	584 061	668 323
	37 022 456	41 265	6 448 779	6 742 025	382 800	50 637 325	61 335 519
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges avant les transferts interfonds	516 899	131 222	(379 111)	—	(382 800)	(113 790)	(149 012)
Transferts interfonds							
Contributions du fonds affecté à l'administration aux opérations	226 450	(226 450)	—	—	—	—	—
Contributions du fonds d'administration							
au fonds d'avantages sociaux	(632 600)	—	—	—	632 600	—	—
au fonds d'immobilisations	(109 519)	—	109 519	—	—	—	—
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges à la suite des transferts interfonds	1 230	(95 228)	(269 592)	—	249 800	(113 790)	(149 012)
Apports reçus à titre de dotation	—	33 721	—	—	—	33 721	26 438
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus	—	—	—	—	144 900	144 900	(241 600)
Actifs nets au début	(2 337 509)	3 791 440	26 708 543	8 340 204	(1 283 600)	35 219 078	35 583 252
Actifs nets à la fin	(2 336 279)	3 729 933	26 438 951	8 340 204	(888 900)	35 283 909	35 219 078

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019	2018
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(113 790)	(149 012)
Ajustements pour:		
Variation de la juste valeur des placements	(200 832)	(80 902)
Amortissement des immobilisations	5 274 931	5 094 083
Perte à la radiation d'immobilisations	572 228	41 702
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(5 555 939)	(4 754 941)
Amortissement des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	(2 459 756)	(1 807 090)
Obligation au titre des prestations définies	(224 800)	(219 100)
	(2 707 958)	(1 875 260)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	8 820 007	(4 779 193)
	6 112 049	(6 654 453)
Activités d'investissement		
Variation des subventions à recevoir	4 691 969	5 677 006
Variation nette des placements	(7 629 013)	396 834
Acquisitions d'immobilisations	(3 652 291)	(2 089 381)
	(6 589 335)	3 984 459
Activités de financement		
Variation des emprunts bancaires	855 868	3 165 000
Augmentation de la dette	5 929 885	1 885 043
Remboursement de la dette	(10 558 344)	(4 991 824)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	1 219 773	60 860
Augmentation des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	2 025 798	1 444 432
Dotations reçues	33 721	26 438
	(493 299)	1 589 949
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(970 585)	(1 080 045)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 300 138	3 380 183
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 329 553	2 300 138
Opérations sans effet sur la trésorerie		
Subventions à recevoir en lien avec des apports reportés afférents aux immobilisations non encaissés	3 352 834	2 309 941
Acquisitions d'immobilisations impayées en fin d'exercice	282 568	21 151
Apports reportés non encaissés	3 352 834	2 309 941

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Musée des beaux-arts de Montréal (le «Musée») est un organisme sans but lucratif dont les objectifs sont d'encourager les arts plastiques, de diffuser les connaissances artistiques, d'acquérir, de conserver, de collectionner, de mettre en valeur et d'exposer des œuvres d'art au profit des populations montréalaise, québécoise, canadienne et d'ailleurs. Le Musée est institué en corporation privée en vertu de la *Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal* et est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Le Musée utilise la méthode de présentation de l'information financière par fonds, selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds suivant leurs activités ou leurs objectifs respectifs, pour la présentation de l'information financière, et il applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

I FONDS D'ADMINISTRATION

Le fonds d'administration présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement du Musée.

II FONDS D'IMMOBILISATIONS

Le fonds d'immobilisations présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux immobilisations ainsi que les apports affectés s'y rapportant spécifiquement.

Les apports reportés du fonds d'immobilisations regroupent les subventions ainsi que les dons spécifiquement affectés au financement des immobilisations.

III FONDS D'ACQUISITIONS

Le fonds d'acquisitions présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux acquisitions d'œuvres d'art. Les apports reportés du fonds d'acquisitions regroupent les subventions, les dons et les revenus de placement spécifiquement affectés au financement d'acquisitions d'œuvres d'art qui ne sont pas utilisés à la date de l'état de la situation financière.

IV FONDS D'AVANTAGES SOCIAUX

Le fonds d'avantages sociaux présente les obligations au titre des prestations définies ainsi que les charges relatives aux régimes d'avantages sociaux futurs.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation des actifs nets.

Les revenus de placement affectés sont reportés puis constatés à titre de produits lorsque la charge afférente à l'affectation est réalisée. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration.

Les revenus liés à la vente de biens ou à la prestation de services sont comptabilisés lorsque le bien a été transféré à l'acquéreur ou quand le service a été rendu.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Musée devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, le Musée comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

SOLDES INTERFONDS

Les soldes interfonds sont constitués d'avances interfonds ne portant pas intérêt et ne comportant pas de modalités de remboursement.

STOCKS DE LA BOUTIQUE-LIBRAIRIE

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Bâtiments	40 ans
Améliorations des bâtiments	20 ans
Mobilier et équipements	5 ans
Infrastructure numérique	3 ans

Les travaux en cours sont comptabilisés au coût. Les coûts, à la fois directs et indirects, engagés durant la période des travaux, sont capitalisés.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les coûts du régime de retraite à prestations définies et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi du Musée sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. Le Musée a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations définies en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle périodique est donc fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). Pour les besoins du calcul du taux de rendement réel des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Le Musée utilise la méthode de la constatation immédiate en vertu de laquelle il constate :

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs des régimes, et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution des actifs nets, les réévaluations et autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé selon le taux d'actualisation déterminé, des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

APPORTS REPORTÉS

Les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel sont engagées les charges connexes.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'immobilisations comprennent les fractions non amorties des apports reçus spécifiquement pour assumer le coût des immobilisations afférentes et ils sont amortis au même rythme que ces dernières.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'acquisitions comprennent les subventions, les dons et les revenus de placement affectés au financement d'œuvres d'art et qui ne sont pas utilisés à la date de l'état de la situation financière.

ŒUVRES D'ART

La collection permanente du Musée se compose de peintures, de sculptures, de dessins et d'estampes, de meubles et d'objets d'arts décoratifs. Elle ne figure pas dans les états financiers. Les œuvres d'art reçues à titre de dons sont comptabilisées à leur juste valeur, fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers, et elles sont entièrement amorties dès leur acquisition.

CONVERSION DES DEVICES

Les transactions effectuées en devises sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change d'origine.

Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains ou les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. SUBVENTIONS

	2019	2018
	\$	\$
Subventions de fonctionnement		
Conseil des arts de Montréal	370 000	370 000
Ministère de la Culture et des Communications	15 248 000	14 748 000
	15 618 000	15 118 000
Subventions pour des projets spécifiques		
Conseil des arts du Canada	790 467	390 000
Ministère de la Culture et des Communications		
Plan culturel numérique	267 383	443 322
Terra Foundation for American Art	416 495	207 585
Bibliothèque et Archives Canada	70 843	—
Ministère du Patrimoine canadien	—	25 341
Autres subventions	108 346	58 415
	1 653 534	1 124 663
	17 271 534	16 242 663
Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement		
Ministère de la Culture et des Communications	584 061	668 323

4. IMMOBILISATIONS

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	25 397 717	—	25 397 717	25 397 717
Bâtiments	156 579 025	72 182 654	84 396 371	88 638 039
Améliorations des bâtiments	5 782 340	640 927	5 141 413	3 041 868
Mobilier et équipements	5 371 570	2 813 414	2 558 156	2 477 287
Infrastructure numérique	3 061 246	1 991 906	1 069 340	1 310 088
Travaux en cours	368 551	—	368 551	—
	196 560 449	77 628 901	118 931 548	120 864 999

5. EMPRUNTS BANCAIRES

Pour ses opérations courantes, le Musée peut contracter un emprunt bancaire en fonction de ses besoins, jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$; le solde inutilisé de cet emprunt en fin d'exercice est de 3 100 000 \$ (3 650 000 \$ inutilisés au 31 mars 2018). Cet emprunt est remboursable sur demande, porte intérêt au taux préférentiel (3,95 % au 31 mars 2019; 3,45 % au 31 mars 2018) et est renouvelable annuellement.

Plusieurs projets subventionnés par le ministère de la Culture et des Communications sont en cours au 31 mars 2019, soit les projets pour le maintien des actifs, le réaménagement des collections et la stratégie culturelle numérique pour un montant total de 5 440 000 \$ (des projets de 4 815 000 \$ au 31 mars 2018) dont le solde inutilisé des emprunts afférents en fin d'exercice est de 1 700 000 \$ (2 325 000 \$ au 31 mars 2018). Ces emprunts font l'objet d'un financement à court terme auprès d'une institution financière et portent intérêt au taux préférentiel (taux d'intérêt effectif de 3,95 % au 31 mars 2019; 3,45 % au 31 mars 2018).

Pour la construction du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein, le Musée dispose d'une marge de crédit de 5 000 000 \$ (5 000 000 \$ au 31 mars 2018) auprès d'une institution financière, au taux préférentiel (taux d'intérêt effectif de 3,95 % au 31 mars 2019; 3,45 % au 31 mars 2018) dont le solde utilisé est de 3 405 868 \$ en fin d'exercice (4 350 000 \$ utilisés au 31 mars 2018).

6. DETTE

	2019	2018
	\$	\$
Emprunts du ministère des Finances et de Financement-Québec		
Portant intérêt au taux de 4,501 %, échéant en juillet 2020 ^{a) 1)}	107 527	161 290
Portant intérêt au taux de 4,700 %, échéant en décembre 2021 ^{b) 1)}	161 290	215 054
Portant intérêt au taux de 2,486 %, remboursé au cours de l'exercice ^{c) 1)}	—	5 321 387
Portant intérêt au taux de 2,486 %, remboursé au cours de l'exercice ^{c) 1)}	—	2 565 360
Portant intérêt au taux de 2,873 %, échéant en juillet 2022 ^{d) 1)}	929 240	1 161 551
Portant intérêt au taux de 2,186 %, échéant en novembre 2025 ^{e) 1)}	352 290	402 617
Portant intérêt au taux de 1,965 %, échéant en mars 2026 ^{f) 1)}	13 387 016	15 299 447
Portant intérêt au taux de 2,572 %, échéant en mars 2027 ^{g) 1)}	640 527	720 593
Portant intérêt au taux de 1,376 %, échéant en août 2021 ^{h) 1)}	301 296	401 727
Portant intérêt au taux de 2,454 %, échéant en février 2027 ^{i) 1)}	704 580	792 652
Portant intérêt au taux de 2,425 %, échéant en janvier 2023 ^{j) 1)}	401 727	502 159
Portant intérêt au taux de 2,566 %, échéant en décembre 2021 ^{k) 1)}	5 929 885	—
	22 915 378	27 543 837
Tranche à court terme	4 648 225	10 558 343
	18 267 153	16 985 494

Les versements de capital requis et les subventions afférentes pour les prochains exercices sont les suivants :

	Remboursement de la dette	Subventions du gouvernement du Québec
	\$	\$
2020	4 648 225	4 648 225
2021	4 648 225	4 648 225
2022	4 594 462	4 594 462
2023	2 463 639	2 463 639
2024	2 130 896	2 130 896
2025 et suivants	4 429 931	4 429 931
	22 915 378	22 915 378

- a) En date du 7 octobre 2005, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 806 451 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs immobilisés, phase I.
- b) En date du 22 février 2007, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 806 452 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs immobilisés, phase II.
- c) En date du 30 mars 2012, le Musée a contracté quatre emprunts auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire des fonds de financement d'un montant total de 20 723 917 \$. Ces emprunts ont permis de financer la construction du pavillon Claire et Marc Bourgie et de réaménager les collections permanentes du Musée.
- d) En date du 27 mars 2013, le Musée a contracté deux emprunts auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire des fonds de financement d'un montant total de 3 325 597 \$. Ces emprunts ont permis de financer le programme de maintien des actifs et de réaménager les collections permanentes du Musée.
- e) En date du 8 juin 2016, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 503 271 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.
- f) En date du 8 septembre 2016, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant total de 19 124 308 \$. Cet emprunt a permis de financer la construction du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein et le programme de maintien des actifs.
- g) En date du 30 janvier 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 880 725 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase I.
- h) En date du 31 mai 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 502 159 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.

- i) En date du 30 novembre 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 880 725 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase II.
- j) En date du 29 mars 2018, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 502 159 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de soutien aux collections.
- k) En date du 3 décembre 2018, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 5 929 885 \$. Cet emprunt constitue le refinancement d'un emprunt lié à la construction du pavillon Claire et Marc Bourgie et au réaménagement des collections permanentes du Musée.
- l) En contrepartie de l'emprunt, le ministère de la Culture et des Communications s'est engagé à verser une subvention permettant au Musée de rembourser le capital et les intérêts selon les échéances prévues. La subvention de capital a été enregistrée à titre de subvention à recevoir.

7. APPORTS REPORTÉS

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations pour l'exercice sont les suivantes :

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	91 146 060	93 530 200
Apports reçus durant l'exercice	4 572 607	2 370 801
Amortissement de l'exercice	(5 555 939)	(4 754 941)
Solde à la fin	90 162 728	91 146 060

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art sont les suivantes :

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	7 166 238	7 236 558
Montants reçus au cours de l'exercice		
Dons et commandites	28 438	25 019
Dons de la Fondation	1 532 790	1 000 553
Revenus de placement	971 865	711 198
Amortissement de l'exercice	(2 459 756)	(1 807 090)
Solde à la fin	7 239 575	7 166 238

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIME DE RETRAITE

Le Musée a établi un régime de retraite à prestations définies qui est destiné à ses employés non syndiqués. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé qu'il n'y aura plus de nouveaux bénéficiaires de ce régime à compter du 1^{er} juin 2008. Depuis cette date, les nouveaux employés non syndiqués du Musée profitent d'un nouveau régime à cotisations définies, dont les coûts et les montants payés durant l'exercice sont de 193 072 \$ (138 537 \$ en 2018).

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2015 et les données ont été extrapolées au 31 mars 2019. La prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2018 et complétée avant le 30 septembre 2019.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	16 159 200	15 858 500
Juste valeur des actifs du régime	16 219 500	15 489 200
(Excédent) insuffisance du régime	(60 300)	369 300
Provision pour moins-value	60 300	—
Obligation au titre des prestations définies comptabilisée	—	369 300

Composition des actifs du régime :

	2019	2018
	%	%
Obligations	46,9	46,3
Contrats de rentes assurées	15,7	17,1
Actions canadiennes	16,4	16,2
Actions américaines et internationales	17,6	17,0
Immobilier	3,4	3,4
	100,0	100,0

Les autres informations concernant le régime de retraite du Musée se présentent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Charge de l'exercice	343 900	339 400
Paiements en espèces constatés	568 300	556 800
Prestations versées par le régime	547 700	488 900

RÉGIME D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le Musée a établi un régime d'avantages postérieurs à l'emploi qui est destiné à tous ses retraités actuels. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé qu'il n'y aura plus de nouveaux bénéficiaires de ce régime à compter du 1^{er} janvier 2010.

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée en date du 31 mars 2017 et les données ont été extrapolées au 31 mars 2019.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Obligation au titre des prestations définies	813 900	814 300
Obligation au titre des prestations définies comptabilisée	813 900	814 300

Les autres informations concernant le régime d'avantages postérieurs à l'emploi du Musée se présentent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Charge de l'exercice	38 900	39 000
Paiements en espèces constatés	39 300	40 700

HYPOTHÈSES

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par le Musée sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2019		2018	
	Régime de retraite	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi
	%	%	%	%
Obligation au titre des prestations définies au 31 mars				
Taux d'actualisation	4,90	4,90	4,90	4,90
Taux de croissance de la rémunération	3,50	—	3,50	—
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 mars				
Taux d'actualisation	4,90	4,90	4,90	4,90
Taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime	4,90	—	4,90	—
Taux de croissance de la rémunération	3,50	—	3,50	—

9. REVENUS DE PLACEMENT AFFÉRENTS AUX DOTATIONS

Les revenus de placement relatifs aux ressources détenues à titre de dotations se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Intérêts et dividendes	648 488	534 777
Variation de la juste valeur réalisée	388 056	684 354
Variation de la juste valeur non réalisée	320 071	(311 114)
	1 356 615	908 017

Ces revenus ont été présentés comme suit aux états financiers :

	2019		
	Fonds d'administration	Fonds d'acquisitions	Total
	\$	\$	\$
Revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets	384 750	—	384 750
Apports reportés à l'état de la situation financière	—	971 865	971 865
	384 750	971 865	1 356 615

	2018		
	Fonds d'administration	Fonds d'acquisitions	Total
	\$	\$	\$
Revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets	196 819	—	196 819
Apports reportés à l'état de la situation financière	—	711 198	711 198
	196 819	711 198	908 017

10. ENGAGEMENTS

Le Musée est lié par un contrat de location d'un espace pour l'entreposage et la conservation d'œuvres d'art, d'objets de collection, d'archives et d'autres biens de même nature, ainsi que par divers contrats pour des travaux de rénovation, pour un montant total de 3 443 234 \$.

Les versements minimaux requis liés à l'ensemble des engagements du Musée pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2020	1 086 086
2021	349 207
2022	349 207
2023	349 207
2024	349 207

11. ORGANISMES ET OPÉRATIONS APPARENTÉS

FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la «Fondation») est considérée, à des fins comptables, comme un organisme apparenté du Musée puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie, d'office, du conseil des fiduciaires de la Fondation.

La Fondation, constituée le 24 mars 1994 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, est un organisme de bienfaisance enregistré. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, legs et autres contributions au bénéfice du Musée, de même qu'à gérer et à administrer ces fonds. De plus, le Musée a confié à la Fondation la gestion de certains placements.

La Fondation organise et gère des campagnes de financement. Provenant de ces campagnes, le Musée a comptabilisé des dons totalisant 8 628 061 \$ (7 501 987 \$ en 2018) dont 5 515 998 \$ (5 818 127 \$ en 2018) sous la rubrique «Dons de la Fondation», 2 527 563 \$ (1 683 860 \$ en 2018) inclus au poste «Apports reportés» et 584 500 \$ (valeur nulle en 2018) inclus au poste «Produits perçus d'avance». De l'ensemble de ces dons, 1 532 790 \$ (1 000 553 \$ en 2018) étaient pour l'acquisition d'œuvres d'art, 1 045 060 \$ (1 555 097 \$ en 2018) pour soutenir les activités éducatives, 1 919 422 \$ (2 057 929 \$ en 2018) pour les expositions, 3 136 016 \$ (1 988 280 \$ en 2018) pour soutenir les opérations courantes et les projets spécifiques, et 994 773 \$ (900 128 \$ en 2018) pour la réalisation du pavillon Claire et Marc Bourgie et du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Musée détient et émet des instruments financiers tels que des placements, des subventions à recevoir et des instruments d'emprunt.

Les placements sont composés des éléments suivants :

	2019	2018
	\$	\$
Encaisse	435 045	89 284
Obligations canadiennes	6 335 932	2 643 157
Actions canadiennes	10 843 341	8 837 788
Actions américaines et étrangères	4 821 258	3 599 557
Fonds communs d'actions canadiennes	3 899 327	2 827 977
	26 334 903	17 997 763

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des placements qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

RISQUE DE CRÉDIT

Le Musée a déterminé que le risque de crédit est réduit à un niveau minimal, étant donné que les contreparties avec lesquelles il fait affaire sont principalement des organismes gouvernementaux. Le Musée détient toutefois des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers le Musée, ce qui aurait une incidence sur l'actif du Musée.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans son portefeuille de placements, le Musée détient des obligations et des participations dans des fonds communs d'obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des obligations et des participations dans les fonds communs d'obligations.

Le risque de taux d'intérêt afférent à la dette est jugé faible puisque la dette (incluant les paiements d'intérêts) est subventionnée par le gouvernement du Québec.

RISQUE DE CHANGE

Le Musée détient des placements dans des actions américaines et étrangères. Par conséquent, une fluctuation des devises aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. De plus, l'état de la situation financière inclut des montants de 354 544 \$ (87 974 \$ au 31 mars 2018) en dollars canadiens libellés en dollars américains et de 182 945 \$ (100 180 \$ au 31 mars 2018) en dollars canadiens libellés en euros, dans les créditeurs et charges à payer, ainsi qu'un montant de 30 083 \$ (500 262 \$ au 31 mars 2018) en dollars canadiens, dans l'encaisse, libellé en dollars américains.

13. LA COLLECTION DU MUSÉE

Ayant pour mission d'attirer le public le plus diversifié qui soit, le Musée a rassemblé au cours de ses 158 années d'existence l'une des plus importantes collections encyclopédiques en Amérique du Nord.

La collection regroupe principalement des peintures, des dessins et des estampes, des photographies, des sculptures, des installations, des bijoux, de la menuiserie d'art, de la céramique, du mobilier, des métaux et des objets d'orfèvrerie.

Cette collection couvre toutes les époques, de l'Antiquité à nos jours, et tous les continents y sont représentés.

La valeur de la collection ne figure pas dans les états financiers. Les acquisitions sont comptabilisées en tant que charges dans le fonds d'acquisitions. Les œuvres d'art reçues en dons sont comptabilisées à leur juste valeur, qui est fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers. Elles sont entièrement amorties au cours de l'exercice où elles ont été acquises (voir note 2).

Les dépenses de restauration au cours de l'exercice totalisent environ 741 393 \$ (878 669 \$ en 2018).

